



SICTOM
SUD-ALLIER

JE TRIE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

**Prêts
pour le
01/01/2024**

La loi AGEC, qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2024, rend obligatoire le "tri à la source" des déchets alimentaires, c'est-à-dire leur tri pour éviter qu'ils ne finissent dans la poubelle d'ordures ménagères.

Un tiers de nos poubelles est en effet encore composé de ces déchets composés en majorité d'eau : il s'agit de les trier afin d'éviter leur incinération, permettre leur valorisation organique et leur retour à la terre -agricole ou de jardin.



QUELS DÉCHETS ?

Sont concernés, les restes de repas, épluchures, fruits et légumes abîmés, féculents, viandes et poissons, coquilles d'oeufs, marc, filtres à café...

Il s'agit donc, aujourd'hui, de sortir ces déchets alimentaires restants de la poubelle d'ordures ménagères pour les valoriser.

QUELLES SOLUTIONS ?

Contrairement à ce qu'on peut parfois lire dans la presse, le compostage chez soi n'est pas la seule solution pour trier à la source nos déchets alimentaires.

Le SICTOM Sud-Allier propose 3 solutions sur son territoire :

Distribution de kits compostage gratuits pour trier directement chez soi les déchets alimentaires et de jardin. Après la distribution de 9000 kits en 2023, une

nouvelle campagne de distribution sera lancée en 2024 : réservation des créneaux directement sur notre site Internet courant 2024.

Création de sites de compostage partagé dans les hameaux, lotissements, en pieds d'immeubles... Nous vous accompagnons dans le déploiement de ces sites ainsi que pour la formation de référents de sites.

Implantation de bornes d'apport volontaire dans certains centres-villes - AU COURS DE L'ANNEE 2024 : il s'agit d'apporter ses biodéchets jusqu'à une borne dédiée. Le fonctionnement est le même que pour les colonnes à verre : les biodéchets apportés jusqu'à cette borne sont ensuite collectés par camion et envoyés vers un site de traitement.

Vous n'êtes pas venu retirer votre kit compostage gratuit en 2023 ?

Vous pourrez vous inscrire en ligne dès l'ouverture de la prochaine campagne : www.sictomsudallier.fr

Suivez notre page Facebook pour connaître les prochains créneaux !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



**Panneau
Pocket**